



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier.
Nathalie Houdayer.

Vendredi 9 décembre 2016

N° 695



Collectivités territoriales

Le secrétaire de séance a une importante responsabilité

Marie-Jo Zimmermann, députée Les Républicains de Moselle, avait posé une question écrite le 20 mars 2012 au ministre de l'Intérieur : alors qu'un conseil municipal a désigné un secrétaire pour rédiger le procès-verbal de séance, le maire peut-il modifier unilatéralement le texte sans prévenir le rédacteur ni aucun autre membre du conseil municipal afin de faire signer de la sorte le registre des délibérations par les élus municipaux sans que ceux-ci se rendent compte de l'altération apportée ?



Le *Journal officiel de l'Assemblée nationale* a publié la réponse dans son édition du 28 juin 2016. En l'occurrence, le ministre de l'Intérieur rappelle qu'une jurisprudence constante du Conseil d'État considère que les conseils municipaux sont maîtres de la rédaction du procès-verbal de leurs séances. Les conseillers municipaux présents à la séance doivent cependant approuver le procès-verbal de la séance. Ainsi, la souplesse que la loi laisse aux conseils municipaux pour l'établissement des procès-verbaux de leurs séances ne permet pas au maire d'intervenir dans la rédaction de celui-ci. Le Conseil d'État a ainsi considéré que le maire n'est pas compétent pour désigner le secrétaire de séance ou pour rayer des procès-verbaux les propos injurieux ou diffamatoires, ainsi que toute déclaration dont la publication serait de nature à engager la responsabilité communale, ni même pour corriger les erreurs matérielles constatées.

Si le maire estime qu'une rédaction est incorrecte, il doit soumettre la question aux conseillers présents à la séance, lesquels doivent signer le texte des délibérations, mais il ne peut procéder à une modification de façon unilatérale.



Avis de recherche

Au Mémorial des Déportés de la Mayenne : les femmes engagées durant la Seconde Guerre mondiale

Chaque année, l'Association pour le Mémorial de la Déportation organise des rendez-vous en lien avec la mémoire de la déportation, la Seconde Guerre mondiale et/ou les droits de l'Homme. En 2017, le Mémorial souhaite rendre hommage aux femmes engagées pendant la Seconde Guerre mondiale en France et en Mayenne, lesquelles sont très souvent restées dans l'ombre. Ce sera l'occasion d'évoquer les parcours de résistantes, déportées, justes parmi les nations. Elles ont œuvré et parfois risqué leur vie, en cachant des juifs, en distribuant des tracts, en transportant des messages pour la Résistance...



L'association va réaliser une exposition temporaire sur ce thème à partir du 8 mars 2017 (journée internationale de la femme). À cet effet, elle recherche des témoignages, des photographies ou des documents d'archives. Prendre contact avant le 8 janvier, par téléphone au 02 43 08 87 35, ou par courriel : memorial.deportes53@gmail.com

L'exposition cherchera également à mettre en avant le parcours de Françaises comme Marie-José Chombart de Lauwe ou Germaine Tillion. Enfin, elle montrera l'engagement de femmes après 1945 et l'évolution du droit des femmes depuis cette période. Conférences, lectures, ateliers, etc., compléteront le programme jusqu'à décembre 2017.



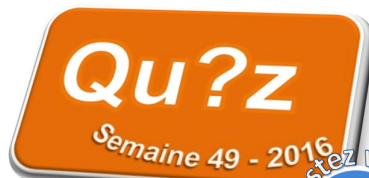
À vos agendas

Ce 9 décembre, à Laval La laïcité : documentaire et débat

Ce **vendredi 9 décembre**, à 20 h, au Cinéville, 25 quai Gambetta, à Laval, la Ligue de l'enseignement – FAL 53, en partenariat avec Atmosphères 53 et le Cinéville, organise une projection du film documentaire franco-tunisien réalisé en 2010-2011 par Nadia El Fani : *Laïcité, Inch'Allah !* (72 mn).

On découvre la Tunisie sous Sine el-Abidine Ben Ali (président de 1987 à janvier 2011), pendant le mois du ramadan, puis durant la « révolution de jasmin » (2010-2011) qui va bouleverser l'ordre établi : « Une œuvre forte, qui nous emmène dans un tourbillon d'images et de paroles, une ode à la liberté portée par une jeune femme qui se revendique féministe et laïque ».

Échange-débat sur la laïcité avec Julien Favrot, chargé de mission à la Ligue de l'enseignement – FAL 53. Entrée : 5 euros.



Les trois quiz ci-dessus utilisent les ressources documentaires que le CÉAS met en ligne sur son site Internet. Donc, aucune difficulté majeure pour tous ceux qui s'intéressent aux productions du CÉAS...

L'équipe du CÉAS a conçu ces trois quiz de huit questions chacun pour la journée du Village des partenaires Santé organisée à Laval le 24 novembre 2016.

Le site de l'Insee avait la réputation d'être peu lisible, peu attractif. Dès lors, on comprend la décision prise par l'Insee de complètement le remodeler. Le défi est-il pour autant relevé ?

On devrait pouvoir utiliser le site surtout pour accéder aux données statistiques disponibles, et en particulier aux résultats des recensements de population. Là, il faut vraiment trouver ses repères ! L'Insee privilégiait auparavant le territoire – clé d'entrée pour accéder à toutes les données existantes ; il donne maintenant la priorité à telle ou telle thématique.

Pour faciliter l'appropriation du site dans sa nouvelle configuration, le CÉAS a conçu un guide qui évitera sans doute à beaucoup de tâtonner pendant un bon moment...



La pensée hebdomadaire

« Il paraît qu'il ne faut jamais dire jamais... Sauf en science ! Ce sont les scientifiques eux-mêmes qui le disent. Car malgré tous leurs efforts présents et à venir, ils savent aujourd'hui qu'ils n'auront jamais les réponses à certaines questions. Parce que celles-ci touchent à des limites observationnelles, cognitives, conceptuelles ou encore logiques. Un aveu d'impuissance ? Tout le contraire ! Le fait que la science prenne la mesure de sa propre ignorance est l'assurance de nouvelles connaissances. »

« Pourquoi on ne saura jamais » (texte d'introduction à un dossier), in *Science & Vie* n° 1186 de juillet 2016.